

Clarification

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Corrections**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **40 (2003)**

Heft 1582

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ethique contre arithmétique

Jean Studer

Conseiller aux Etats, Neuchâtel

Avant l'élection du Conseil fédéral, *Domaine Public* ouvre ses pages à des personnalités politiques qui s'expriment sur les conséquences du vote du 19 octobre. Chaque contribution propose une analyse des nouveaux rapports de forces en gestation et esquisse quelques lignes d'action pour l'avenir.

Jean Studer, conseiller aux Etats socialiste du canton de Neuchâtel, ouvre le débat.

Dans deux semaines, peut-être trois, si tout n'est pas réglé avant le 10 décembre, l'Assemblée fédérale aura élu le Conseil fédéral. Tout le monde sent que ce sera un moment politique important mais plus les jours passent, plus l'incertitude croît.

Cette incertitude semble une brusquerie dans une Suisse apparemment si conformiste que l'imprévu, la surprise, l'inattendu n'auraient pas leur place. Mais de tels particularismes ne sont plus les nôtres. Nous savons désormais que notre histoire n'est pas forcément celle enseignée des années durant. Nous savons aussi que notre drapeau ne volera pas éternellement à la queue d'un avion, dans un ciel bleu, au-dessus des Alpes enneigées. Nous avons ainsi appris qu'au fond, notre pays n'est pas très différent de ceux qui l'entourent. En brandissant la menace d'une crise politique majeure, comme cela se passe ailleurs, l'UDC accentue cet alignement. C'est le paradoxe le plus récent d'un parti qui s'est pourtant autoproclamé «qualité suisse» !

Face à ces changements, la formule magique ne peut prétendre être la seule référence qui resterait comme avant. Mais il est aussi erroné de croire qu'un changement arithmétique est un progrès politique. Or, c'est bien sur le terrain politique qu'il faut rester lorsqu'on doit choisir la composition d'un gouvernement.

Deux bornes le délimitent. D'un côté, et aussi fort soit-il, un parti ne le sera jamais assez pour gouverner seul. De l'autre côté, le système politique, en particulier le fédéralisme, rend irréalisable un véritable contrat de gouvernement (cf. *DP* n° 1579). Dans l'espace à disposition, il faut simplement chercher si un ou des objectifs importants rassemblent plusieurs partis. Nos relations avec l'Europe en est assurément un. Le PSS, le PRD et le PDC sont tous trois d'accord pour qu'elles s'intensifient, même s'ils divergent sur la voie à suivre. L'UDC, elle, ne veut pas en entendre parler.

L'assurance maternité est un autre objectif essentiel commun aux trois premières formations alors que la quatrième l'attaque par un référendum.

La réflexion politique passe avant le calcul

Peut-être y a-t-il d'autres points d'entente. Quoi qu'il en soit, ces deux lignes de fracture par rapport à l'UDC sont importantes. Si elles ne sont pas réduites avant le 10 décembre, elles brouilleront inévitablement l'action gouvernementale ces quatre prochaines années et, par conséquent, également la participation du Parti socialiste. Ne pas réduire leur épaisseur signifierait aussi que la réflexion politique s'efface devant le calcul arithmétique.

Cette démission serait d'autant plus indigne si elle s'accompagnait de l'élection de Christoph Blocher. Encore et toujours président de l'ASIN

(Action pour une Suisse indépendante et neutre), commanditaire des annonces xénophobes de la dernière campagne et imprécateur le 19 octobre - «sans moi, le déluge» - il n'a à l'évidence pas sa place dans l'autorité directoriale et exécutive suprême de la Confédération. Se réjouir de le voir à l'œuvre ne suffit pas pour garantir un plaisir constant. Mais surtout, c'est oublier que la politique doit se distinguer du jeu, notamment par sa dimension morale.

Pour le PSS, une telle élection représenterait donc une défaite à la fois politique et éthique. Quant aux débats constants que nous avons sur notre participation au Conseil fédéral, ils pourraient définitivement se conclure par la constatation que, finalement, elle est subordonnée à une seule et unique exigence : occuper deux sièges sur sept, c'est tout. ■

Clarification

Le groupe socialiste des Chambres fédérales a enfin pris une position claire. Pas une voix, ni une abstention pour Christoph Blocher. Le refus du chantage (c'est moi ou l'UDC passe à l'opposition) était la seule réponse possible. Et si le leader zurichois n'est pas élu, il faudra obliger l'UDC à mettre à exécution sa menace ou perdre la face